

# Compacteurs : les innovations facilitent le travail

Chez les recycleurs et dans les centres de tri, les compacteurs servent en général à réduire le volume des refus de tri destinés à partir en incinération ou en décharge. Ceux qui sont installés chez leurs clients, souvent dans le cadre d'un contrat de location, participent au prétri des déchets recyclables. Ils compactent les déchets pour faciliter leur transport jusqu'à un centre de tri. La quasi-totalité des compacteurs installés en France est de fabrication française.

« Le transport pour les acheminer est onéreux au regard de leur prix de vente. Les importer coûte cher », avance Bruno Gillard, dirigeant de la société Gillard, constructeur de compacteurs monoblocs et distributeur exclusif des presses allemandes Strautmann.

## À poste fixe et à vis

Les compacteurs à poste fixe sont les plus répandus, et de nombreux constructeurs en proposent. Ils conviennent aux rebuts de production, emballages, DIB secs, cartons, plastiques et métaux non ferreux. Constitués d'un système de compactage fixe à vérins, ils remplissent des bennes amovibles. Destinées à recevoir les déchets secs du fait de leur manque d'étanchéité, ces machines réduisent jusqu'à huit fois leur volume, ce qui permet de faire des économies sur les enlèvements de bennes.



Variante du poste fixe, le compacteur à vis assure une compaction optimisée des emballages compressibles en les déchiquetant. Fermés, les caissons atteignent un poids compris entre 6 et 7 tonnes, au lieu d'un poids de 3 ou 4 tonnes. Par rapport aux postes fixes à vérins, ces machines prennent jusqu'à trois fois moins de place en longueur. Et plus besoin d'hydraulique, tous les mouvements sont entraînés par une motorisation uniquement électrique. Selon Charles Barbier, technico-commercial chez Decoval Engineering, « ces machines font preuve aujourd'hui d'une grande fiabilité, même si elles sont un plus chères à l'achat. Leur prix est vite amorti, car il y a moins de rotations de bennes ».

Mais, pour utiliser les compacteurs à poste fixe, qu'ils soient à vérins ou à vis, il faut disposer de suffisamment de place au sol, sachant

● Le compacteur monobloc Paktor Mi3 de Gillard est équipé de vérins en ligne, une innovation brevetée.

**Convenant à plusieurs types de déchets, les compacteurs à poste fixe sont les plus répandus**

qu'un poste fixe et une benne mesurent au total entre 6 et 20 mètres de long selon le modèle. Il est possible d'intégrer la partie fixe dans un bâtiment existant. Le chargement s'opère alors au travers d'une paroi. Mais encore faut-il avoir assez d'espace disponible à l'extérieur.

Si cela n'est pas le cas, les compacteurs monoblocs de petite taille sont alors plus appropriés. Leur particularité vient surtout du fait qu'ils conviennent au compactage des déchets humides, contrairement aux compacteurs à poste fixe.

Il y a encore peu de temps, les fabricants faisaient tous à peu près les mêmes monoblocs. Avec la crise, les ventes se sont mises à chuter et certains constructeurs ont fermé boutique. D'autres ont pris le taureau par les cornes. « Nous avons décidé de nous démarquer en inventant une machine sur laquelle il n'y aurait plus

*aucun des défauts présents sur les modèles les plus répandus du marché. En plus, nous voulions que le système de compaction soit le plus petit possible et le conteneur le plus grand possible* », raconte Bruno Gillard. C'était il y a cinq ans. Depuis, la société Gillard a sorti un compacteur monobloc, le Paktor Mi3, pour lequel elle a déposé un brevet européen et un dépôt de forme. Contrairement aux monoblocs classiques qui fonctionnent avec des vérins croisés pour déplacer le bélier de compaction, il est équipé de trois vérins associés qui exercent une poussée centrée sur le bélier. Celui-ci ne risque plus de se bloquer avec l'usure.

### **Propres, accessibles et plus autonomes**

Comparé à un modèle traditionnel de 6,3 m de long hors-tout, le Paktor Mi3 offre une capacité de stockage supérieure de 20 % pour une même emprise au sol. Les sorties des tiges de vérin étant plus courtes, il y a moins de risque de flambage et donc de fuites hydrauliques. Le vérin 3i restitue 100 % de la puissance, alors que les vérins croisés engendrent une perte de 15 à 20 % de la puissance de compaction. Le fait de découper au laser l'auget et le bouclier réduit la taille des jeux, ce qui a pour conséquence de limiter les risques de coincement et le passage de déchets derrière le bouclier. Il y a moins de salissures sur le site et il faut moins souvent nettoyer le compacteur. Les fixations des vérins sont accessibles

sans que le technicien de maintenance ait besoin de pénétrer dans le local de compaction. « Grâce à leur forme bombée, les flancs du Paktor Mi3 peuvent très facilement être décorés à l'aide d'autocollants. Le rendu visuel est de très bonne qualité, ce qui n'est pas le cas avec une tôle plate. Inutile en plus de poser sur les flancs des renforts verticaux et horizontaux peu esthétiques », précise Bruno Gillard. Lancé sur le marché il y a trois ans, le compacteur Mi3 s'est vendu à 250 exemplaires auprès des collectivités, et les recycleurs les louent pour la collecte. Grâce à cette innovation, la PME française s'est lancée dans l'export. Elle a trouvé un distributeur en Angleterre et vend en direct à plusieurs autres pays limitrophes de la France. Et les vérins 3i équipent aussi ses compacteurs à poste fixe.